

Paysans & Société

N° 367 – Janvier - Février 2018

**Céréaliers français
Le grand chantier**
André Neveu

**Protéger la nature, oui,
mais laquelle ?**
2^{ème} partie
Christian Lévêque

**Perspectives économiques de l'OCDE
La petite embellie est-elle une sortie
de crise ?**
Patrick Thourot

**Après 2020
La politique agricole commune
reposera-t-elle sur la subsidiarité ?**
Jean-Paul Jamet

**Règlement Omnibus agricole
Les contours de la Pac 2020 ?**
Patrick Thourot

**Secteur laitier chinois
Entre pression des importations
et reprise en main interne**
Jean-Marc Chaumet

Notes de lecture & film

Protéger la nature ? Oui, mais laquelle ?¹

(2^{ème} partie)

Christian Lévêque*

En métropole, il n'y a pas de diversité biologique « naturelle ». La protection de la biodiversité doit être co-construite avec tous les acteurs de la société.

LA BIODIVERSITÉ
EST UN « MELTING POT »
D'ESPÈCES
QUI ONT NATURELLEMENT
RECOLONISÉ
LES TERRITOIRES LIBÉRÉS
PAR LES GLACES

La diversité biologique en Europe est le résultat :

- de phénomènes géologiques et de phénomènes climatiques (le climat a beaucoup varié) ;
- de l'adaptation des espèces aux modifications de leur environnement... notamment du climat ;
- de l'action de l'homme et notamment des pratiques agricoles sur les espèces et sur les milieux.

En métropole, il n'y a pas de diversité biologique « naturelle », mais une biodiversité « hybride » :

- c'est un « melting pot » d'espèces qui ont naturellement (et parfois péniblement..) recolonisé les territoires libérés par les glaces en étendant leur aire de distribution ;
- d'espèces qui ont accompagné les premiers agriculteurs migrant vers l'ouest ;
- d'espèces importées par les voyageurs venant d'Asie, du Moyen-Orient, du Nouveau Monde, etc. pour l'économie et les loisirs ;
- d'espèces introduites volontairement ou accidentellement avec les échanges commerciaux...

Mais c'est aussi :

¹ Avertissement : Ce texte est extrait d'une communication portant le même titre disponible sur le site de l'Académie d'agriculture : www.academie-agriculture.fr. Difficilement publiable dans notre revue en raison de sa longueur, nous en avons extrait des passages les plus significatifs en liaison avec l'auteur et choisi de le présenter dans 2 numéros (n°366 & 367).

Christian Lévêque vient également de publier aux Editions Quae, un ouvrage qui développe ses réflexions sur l'écologie, intitulé : « La biodiversité avec ou sans l'homme ? ». Edition papier 20 €, électronique 13 €.

* Membre de l'Académie d'agriculture de France.

- une diversité de paysages et d'habitats créés par des usages, notamment agricoles (bocages, prairies, zones humides, forêts, etc.). L'agriculture a contribué à cette hétérogénéité propice à l'accueil de nombreuses espèces ;
- des systèmes artificialisés gérés en fonction d'usages divers (chasse, pêche, stockage de l'eau, etc.) ;
- des systèmes artificiels nouveaux (villes, parcs) ;
- et une diversité génétique créée par l'homme.

LA PLUPART DE NOS MILIEUX DITS NATURELS SONT ARTIFICIELS

Il en résulte que la plupart de nos milieux dits naturels en métropole sont en réalité des milieux artificiels créés et gérés en fonction d'usages dont certains ont disparu. On ne peut plus parler de nature vierge ou sauvage en Europe mais de nature co-construite (Blandin, 2009)² qui doit tout autant aux hommes qu'aux processus spontanés. Ce sont ces milieux patrimoniaux qui sont notre référence à la nature, à l'image du milieu rural d'avant la dernière guerre, avec ses bocages et sa polyculture. La question stratégique est de savoir comment gérer cet héritage patrimonial dans un environnement naturel et social qui bouge en permanence.

Dans la vie courante, quand on parle d'érosion ou d'augmentation de la biodiversité, on ne s'appuie donc pas sur des observations concernant l'ensemble de la diversité biologique mais seulement sur quelques groupes pris comme indicateurs. Il y a en quelque sorte abus de langage car rien ne dit que les tendances observées dans un groupe sont extrapolables aux autres... Mais ce qui est plus grave, c'est que l'on prend l'habitude, en matière de restauration, de s'appuyer sur ces quelques groupes pour décider ce qui est bien ou mal.

En réalité, quand on aménage ou quand on restaure un système écologique, on modifie à la fois sa nature physique et sa composition biologique. Si, en faisant cela on perd certaines espèces, d'autres espèces peuvent, au contraire, se développer dans le nouvel écosystème ainsi créé. En résumé, on perd et on gagne tout à la fois. Savoir si c'est positif ou négatif pour la biodiversité relève de jugements de valeur, pas de l'écologie...

Un exemple emblématique est celui du lac du Der-Chantecoq situé au cœur de la Région Grand Est. Ce réservoir a été créé

QUAND ON AMÉNAGE
UN SYSTÈME ÉCOLOGIQUE,
ON PERD
CERTAINES ESPÈCES
MAIS D'AUTRES
PEUVENT S'Y DÉVELOPPER

² Pierre Blandin, 2009, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*. Editions Quae.

LE PLUS GRAND LAC
ARTIFICIEL DE FRANCE
CLASSÉ SITE PROTÉGÉ
PAR LES ORNITHOLOGUES

en 1974 pour régulariser le cours de la rivière Marne. Avec ses 4 800 hectares, c'est le plus grand lac artificiel de France. Ce lac a été construit sur un site de bocages et a suscité en son temps, dans les années 1980, de vives oppositions. Très vite, les oiseaux ont su tirer parti de cette vaste zone humide. Le lac est devenu un point de passage obligé des migrateurs de printemps et d'automne. A la fin de l'été, les vasières découvertes attirent les limicoles en migration. La végétation qui recouvre ces vasières à l'automne puis les grandes étendues d'eau retiennent de nombreux canards durant l'hiver et au printemps. Les grues cendrées profitent également des lieux. Les îles au milieu du lac leur servent de reposoir durant la nuit. Les chaumes de maïs dans les champs environnants sont très appréciés des grues lors de la migration d'automne. Actuellement, cet aménagement est tellement apprécié des ornithologues qu'on en a fait un site Ramsar³. La consécration en quelque sorte ! Que dirait-on si, au nom du rétablissement de la continuité écologique, on décidait maintenant d'araser le barrage et de reconstituer le bocage ? Cet exemple montre, s'il en était besoin, que les aménagements ne peuvent être assimilés systématiquement à une destruction de la nature !

ET SI ON PARLAIT AUSSI DES ESPÈCES QUI DÉRANGENT ?

Evidemment, quand on parle de protection de la biodiversité on assume que cette dernière est menacée. Mais on parle très peu du fait que l'homme, lui aussi, est menacé par la nature et qu'il a toujours eu à s'en protéger. Ainsi, l'Union internationale pour la préservation de nature (IUCN) et la convention Ramsar refusent obstinément d'aborder ouvertement la question du contrôle des vecteurs de maladies parasitaires présentes dans les zones humides. Faut-il voir dans ce silence entretenu une attitude du type « *au nom de la bonne cause restons muets* » ? Cela nuirait sans nul doute à l'image idyllique des zones humides qu'ils se sont efforcés de construire et à la protection des oiseaux ? Mais quel mépris pour les populations concernées !

Dans le même esprit, et sous la pression des milieux conservateurs, on réfute maintenant le terme de nuisible. Le

L'HOMME,
LUI AUSSI,
EST MENACÉ
PAR LA NATURE

³ La Convention de Ramsar, est un traité international sur la conservation et la gestion durable des zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. Un site Ramsar est un site labellisé par la Convention qui fait l'objet de protection dans un pays partenaire.

**LE LOUP N'EXISTE PAS
EN GRANDE-BRETAGNE.
CE QUI N'EMPÊCHE PAS
LES ÉCOSYSTÈMES
ASSEZ SIMILAIRES
AUX NÔTRES
D'Y FONCTIONNER**

nuisible est réhabilité comme espèce vivante participant au fonctionnement des systèmes écologiques, selon la vision fixiste et déterministe qui stipule que les écosystèmes sont structurés et que toutes les espèces sont indispensables à son fonctionnement. On sait que tout cela est faux, mais l'argument reste utilisé, par exemple par les défenseurs du loup. Ils oublient que le loup n'existe pas en Grande-Bretagne, ce qui n'empêche pas les écosystèmes assez similaires au nôtre de fonctionner... Dans le même esprit, on entend dire parfois qu'il faut préserver les larves de moustiques car elles sont indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes... C'est vrai que les moustiques comme les autres insectes sont consommés par d'autres espèces. Mais il est tout aussi vrai que les moustiques sont les vecteurs de la malaria, de la dengue, du chikungunya ou du zika et constituent une nuisance que beaucoup de citoyens ne supportent pas. A l'exemple du moustique Tigre, récemment naturalisé⁴, qui fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des autorités sanitaires. Dans nos pays qui n'admettent plus le moindre risque, ce serait un scandale si quelques personnes venaient à décéder de maladies transmises par ces insectes. La parfaite illustration du conflit entre l'approche réductionniste naturaliste et le pilotage des systèmes écologiques prenant en compte le bien-être des hommes.

AU NOM DU PRINCIPE ÉCULÉ D'INTÉGRITÉ DE LA NATURE

**ON VEUT
NOUS FAIRE CROIRE
QUE LA NATURE
EST ESSENTIELLEMENT
BONNE ET GÉNÉREUSE**

Curieusement, les milieux conservationnistes, qui plaident pour préserver toutes les espèces dans un écosystème, n'hésitent pas à demander l'éradication de certaines espèces introduites pour maintenir, cette fois, l'intégrité d'une supposée diversité biologique autochtone, au nom du principe éculé d'intégrité de la nature. Ainsi, on massacre des milliers d'ibis sacrés, un magnifique oiseau naturalisé sur la côte atlantique, accusé par des intégristes de déranger d'autres oiseaux, alors que des scientifiques réputés ont montré qu'il n'en était rien et qu'ils régulaient même les populations d'écrevisses américaines (Marion, 2013)⁵.

La démarche écocentrée, qui consiste à ne montrer que le bon côté des choses en matière de biodiversité et à passer

⁴ Naturalisé : acclimaté de façon durable.

⁵ Loïc Marion, 2013, *L'ibis sacré est-il une menace réelle pour la biodiversité ?* C.R. Biologies.

sous silence les dangers de la nature pour les sociétés humaines, a été formalisée par la notion de services écosystémiques. On veut nous faire croire que la nature est essentiellement bonne et généreuse en listant tout ce qu'elle procure comme bénéfiques (Chevassus et al., 2009)⁶, tout en occultant systématiquement ce que l'on peut qualifier de dysservices (Lévêque, 2007)⁷, c'est-à-dire l'ensemble des nuisances issues de la nature par rapport à notre santé et à nos économies. Une fois encore, nous sommes dans une démarche sectorielle, un déni de réalité proche de la manipulation, au service d'une idéologie.

LA LOI IGNORE LE FAIT QUE NOUS VIVONS DANS UNE NATURE HYBRIDE

Une véritable politique de la biodiversité ne peut se contenter de quelques actions symboliques sur des espèces emblématiques (l'ours, le loup, l'albatros) et la création d'aires protégées. Elle doit s'attaquer aux problèmes de fond, se doter d'une stratégie globale et cohérente sur tout le territoire, faire preuve d'une solide volonté politique. Toutes choses qui manquent jusqu'à présent (Editorial du journal *Le Monde*, 1^{er} mars 2010, Nature en péril).

La loi sur la reconquête de la nature, des paysages et de la biodiversité, ouvre sur un vide sidéral : l'impossibilité de se fixer des objectifs précis en matière de reconquête en-dehors de principes généraux (mais qui sont cependant utiles en l'absence d'autres repères), tels que réduire les pollutions ou protéger des habitats. Elle ignore le fait que nous vivons dans une nature hybride, co-construite depuis des siècles par des usages et des aménagements et que cette nature culturelle est un bricolage, très éloigné de l'idée que l'on peut se faire d'une nature « vierge » ou « sauvage ». Elle fait également peu de références au changement climatique et à ses implications en matière de conservation, comme si tout devait rester en l'état ! Mais, surtout, les politiques actuelles de conservation procèdent d'une démarche sectorielle qui privilégie des « objets nature » sans prendre en considération le contexte social et culturel.

LES POLITIQUES ACTUELLES
DE CONSERVATION
NE PRENNENT PAS
EN COMPTE
LE CONTEXTE SOCIAL
ET CULTUREL

⁶ Bernard Chevassus et al. 2009, *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*. Documentation française n°18.

⁷ Christian Lévêque, 2007, *A propos de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire*. Natures, sciences, sociétés.

Ainsi, la politique la plus fréquente consiste à vouloir conserver l'existant dans des aires protégées d'où l'homme est exclu. Comme l'avaient souligné Catherine Aubertin et Estienne Rodary⁸ (2008), la difficulté de mettre en œuvre les politiques de gestion durable permet aux grandes ONG internationales de retrouver un discours politique basé sur des formes classiques de conservation. « *Cela revient à exclure de nouveau les dynamiques sociales du champ d'action de la conservation dont on réaffirme le caractère avant tout biologique* ». En d'autres termes, ce qui compte avant tout pour ces ONG, c'est la nature-objet, une nature qui aurait une existence intrinsèque, supposée immuable. Sans nier la pertinence de telles actions pour des situations spécifiques et d'urgence, il serait intéressant de recueillir l'avis des citoyens sur le fait de transformer la métropole en réserve indienne !

DYNAMIQUE SOCIALE ET PROCESSUS SPONTANÉS

Or, en métropole, où l'on assimile nos campagnes (nature anthropisée) à la nature « naturelle », ce que l'on cherche à protéger c'est une nature patrimoniale, une nature co-construite (Blandin, 2009)⁹. Nous n'avons plus affaire à des écosystèmes au sens écologique du terme, mais à des antroposystèmes (Lévêque et al. 2003)¹⁰ dans lesquels les dynamiques sociales interfèrent avec les processus spontanés. En d'autres termes, la présence de certaines espèces est liée aux pratiques agricoles notamment, et aux usages que l'on fait des systèmes écologiques. Si les pratiques changent, des espèces sont appelées à disparaître. C'est ce qui se passe à l'heure actuelle dans le domaine agricole, sans compter que le changement climatique s'invite à la table des négociations ! La question lancinante est alors de savoir comment gérer cet héritage patrimonial dans un environnement naturel et social qui bouge en permanence. Dans de nombreux cas, on essaie de protéger des espèces en maintenant des pratiques d'autrefois, mais cette situation aura du mal à se perpétuer. Protéger la biodiversité est-ce maintenir l'existant à tout prix ? C'est-à-dire une nature « patrimoniale »

LA PRÉSENCE
DE CERTAINES ESPÈCES
EST LIÉE
AUX PRATIQUES
AGRICOLES

⁸ Catherine Aubertin et Estienne Rodary, 2008, *Aires protégées, espaces durables ?* Editions IRD.

⁹ Pierre Blandin, 2009, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*. Editions Quae.

¹⁰ Christian Lévêque et Sander Van der leeuw, 2003, *Quelles natures voulons-nous ?* Elsevier. Paris.

créée et aménagée dans un contexte historique qui a changé et dans un monde qui bouge en permanence ? Si l'avenir est incertain, que peut-on faire d'intelligent ? On a parfois évoqué l'intérêt des mesures « sans regret » qui visent à réduire les impacts sur la nature, et celles qui visent à favoriser les conditions d'adaptation de la biodiversité (Chevassus, 2015)¹¹. La question « quelles natures voulons-nous ? » reste cependant entière (Lévêque & Van der Leeuw, 2003)¹². Car on ne précise pas de quelle biodiversité on parle et, de toute évidence, les citoyens ont aussi quelques idées sur la nature qu'ils souhaitent et qui n'est pas toujours celle des mouvements militants ou des technocrates.

LA NATURE N'EST PAS EN ÉQUILIBRE

Quoi qu'il en soit, il est une chose que nous devons absolument intégrer dans nos perspectives : la nature n'est pas en équilibre et les systèmes écologiques s'inscrivent sur des trajectoires spatiales et temporelles. La paléoécologie nous apporte, si besoin, les preuves que la nature européenne a connu bien de vicissitudes, et le futur est incertain. Car penser que des modèles mathématiques vont nous dire comment la nature évoluera relève de la manipulation (Lévêque, 2013)¹³. En effet, le changement est difficilement prévisible car les systèmes écologiques et sociaux ne sont pas entièrement déterministes, n'en déplaise à ceux qui trouvent intérêt à nous faire croire le contraire. Ce sont des systèmes où l'aléatoire, le hasard, la conjoncture, jouent un rôle éminent (Pavé, 2007)¹⁴.

L'alternative serait donc d'accepter l'idée de changement et de l'accompagner en essayant de piloter, dans les limites du possible, les trajectoires de nos systèmes anthropisés. Or, accompagner le changement dans ces systèmes dynamiques nécessite des suivis réguliers et des réajustements permanents. Il faut donc accepter une part d'incertitudes et la possibilité de se tromper dans le pilotage ! Ce qui veut dire aussi qu'on ne peut figer et corseter la protection de la biodi-

L'ALÉATOIRE,
LE HASARD,
LA CONJONCTURE
Y JOUENT
UN RÔLE ÉMINENT

¹¹ Bernard Chevassus, 2015, *Changements climatiques et biodiversité*, www.humanite-biodiversite.fr

¹² Christian Lévêque et Sander Van der Leeuw, 2003, *Quelles natures voulons-nous ?* Elsevier, Paris.

¹³ Christian Lévêque, 2013, *L'écologie est-elle encore scientifique ?* Editions Quae.

¹⁴ A Pavé, 2007, *La nécessité du hasard*. EDS Sciences.

versité par des lois qui reposent, elles aussi, sur un supposé état normatif (Hernandez-Zakine, 2015)¹⁵, et qui remettent en cause la privatisation du patrimoine (Hervieu, 2012)¹⁶.

Dans cet esprit, une voie qui nous est actuellement proposée est celle de la gestion dite adaptative. La gestion adaptative c'est apprendre en faisant, c'est agir en utilisant les informations de nature scientifique mais aussi les connaissances empiriques et les expériences accumulées (Mathevet & Guillemain, 2016)¹⁷ ; Bruckmeier, 2016)¹⁸. C'est une gestion flexible évoluant avec l'état des systèmes et les connaissances que l'on en a. C'est l'antithèse de la gestion jacobine et normative telle que nous la pratiquons le plus souvent. Mais il faut pour cela une législation flexible et réactive qui ne s'appuie pas seulement sur des normes...

LE FUTUR N'EST PAS DANS LE STATUT QUO

Il faut surtout élargir le cercle de la réflexion et dépasser la vision sectorielle et écocentrée de la conservation. Et cette dernière ne doit pas se transformer en procès à charge contre l'homme mais considérer également les success stories dans une démarche coût/avantage. Car l'homme n'a pas eu que des impacts jugés négatifs sur la biodiversité et nous en avons de nombreuses preuves autour de nous. Il faut alors admettre que les aménagements ne sont pas nécessairement synonymes de destruction ! Et que le futur n'est pas dans le statu quo... Une véritable révolution dans les paradigmes ! Et une véritable remise en cause des discours anxigènes distillés par les milieux conservacionnistes. Nicole Huybens (2011)¹⁹ nous propose une vision multicentrique qui fait le constat, a priori, que la nature n'est pas systématiquement bonne et généreuse et qu'il existe des espèces indésirables pour l'homme. Cette approche s'articule, autour de quelques concepts clés :

- la co-évolution entre les systèmes écologiques et les systèmes sociaux ;

L'HOMME
N'A PAS EU
QUE DES IMPACTS
NÉGATIFS
SUR LA BIODIVERSITÉ

¹⁵ Carole Hernandez-Zakine, 2015, *Projet de loi biodiversité : des libertés individuelles devenues collectives* (sur site de l'académie de l'agriculture).

¹⁶ Bertrand Hervieu, 2012, *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*. Editions Quae.

¹⁷ Raphaël Mathevet et Mathieu Guillemain, 2016, *Que ferons-nous des canards sauvages ?* Editions Quae.

¹⁸ Karl Bruckmeier, 2016, *Social-ecological transformation*. Editions Palgrave Macmillan.

¹⁹ Nicole Huybens, 2011, *La forêt boréale, l'éco-conseil et la pensée complexe*. Editions universitaires européennes.

- les relations entre l'humain et la nature s'inscrivent dans une dynamique d'interrelations réciproques, ce que l'on peut qualifier de démarche systémique (voir le concept d'anthroposystème) ;
- la nécessité du dialogue et le respect des différences pour permettre à la diversité des points de vue de s'exprimer, sans craindre les conflits qui peuvent en découler.

Les usages, ainsi que les représentations de la nature et les attentes des citoyens changent avec le temps, ainsi que les contraintes économiques et climatiques... ce qui interpelle les politiques de conservation de la nature basées sur le maintien du statu quo.

Des groupes de pression (militants, scientifiques, usagers) essaient chacun d'imposer leur point de vue sur ce que devrait être la nature, en proposant une démarche essentiellement sectorielle, centrée sur l'objet nature et sur la base de discours anxiogènes.

La composante sociale des relations homme-nature est marginalisée par ces groupes de pression auto-proclamés, alors que les citoyens ont des attentes et un vécu bien différents. En particulier, s'ils apprécient la nature, ils ont aussi appris à s'en méfier et à lutter contre ce qui nuit à leur bien-être.

GRAND CAPHARNAÛM ET GABEGIE

En définitive, on ne peut manquer de s'interroger sur ce grand capharnaüm qu'est la protection de la nature et la gabegie qu'elle suscite (Morandi *et al.*, 2014)²⁰. Sur la multiplication de projets dits de restauration, inconsistants dans leur définition et leurs objectifs, qui ne se préoccupent pas de savoir s'ils donnent les résultats escomptés en l'absence de suivis qui permettraient de savoir, si oui ou non, ils ont répondu aux attentes, l'important étant de donner l'impression d'agir. Sur la contestation systématique de tout projet d'aménagement. Sur la privatisation, de fait, de la nature par des groupes militants, au nom d'une certaine idée de la nature. Sur l'absence de concertation avec les citoyens de manière générale et la mainmise d'une administration technocratique et jacobine sur ces questions qui, pour beaucoup, doivent se traiter par la concertation dans le contexte local. Tout devrait être dans la nuance, avec un certain bon sens qui reste, en fin de compte, le meilleur juge de paix. Mais, de toute évidence, on n'en est pas là ! ■

²⁰ Bertrand Morandi, 2014, *La restauration des cours d'eau en France et à l'étranger*. Thèse de doctorat. Université de Lyon.